

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JANVIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq janvier à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Claudine POLIN, Jean-Claude COLLET, Jean-Pierre POLIN, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre FOUCART, Marie-Paule LEJEUNE.

Absent excusé :

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

Lecture et approbation du compte-rendu du 14 décembre 2018.

BILAN PROVISOIRE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Il ressort de la comptabilité communale les dépenses et recettes suivantes :

- En fonctionnement : 42 527,67 € de dépenses et 69 134,24 € de recettes
- En investissement : 12 765,01 € de dépenses et 11 552,16 € de recettes

Ces chiffres sont à comparer avec ceux de la trésorerie, lors de l'envoi du compte de gestion.

EXAMEN PRELIMINAIRE DU BUDGET PREVISIONNEL 2019

A ce jour, aucun chiffre n'est connu pour établir le budget primitif.

DISCUSSION DES FUTURS INVESTISSEMENTS

Chemin de Saint-Robert : la commune est toujours en attente de devis.

Route de Monthiers : le montant TTC des travaux s'élève à 47 467,20 €. Une subvention, au titre de l'Aisne Partenariat Voirie (APV) est accordée, pour un montant de 25 711,40 €

INFORMATION CONCERNANT LA CARCT

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la CARCT a repris en régie, l'assainissement. Madame BOUDOUX est directrice de cette régie. Les locaux sont toujours à la SARCT. Il y a 30 personnes employées pour l'assainissement.

L'assainissement collectif communal n'est pas encore prévu pour 2019.

QUESTIONS DIVERSES

- Cimetière : des demandes de devis sont être faites concernant les reprises de concessions et la création d'un ossuaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.